

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 1-2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Assemblée des délégués

L'assemblée d'automne des délégués de la SIA s'est déroulée le 14 novembre dernier à Berne, sous la présidence du professeur Jean-Claude Badoux. Dix-neuf sections et onze groupes spécialisés y étaient représentés par 164 délégués.

Cotisations et budget 1988

Equilibré (5,3 millions de francs de recettes et de dépenses), le budget de la SIA pour 1988 a tout d'abord été approuvé, de même qu'une majoration des cotisations, rendue nécessaire par l'effort nouveau que la SIA entend consacrer d'une part à l'encouragement des techniques nouvelles, d'autre part à une prise de conscience accrue, de la part des spécialistes du monde de la technique, de leur responsabilité envers l'environnement. Fixé à 60 francs en 1975, le montant des cotisations avait été porté à 80 francs en 1982. Par 134 voix contre 11, les délégués ont décidé qu'il serait de 100 francs en 1988.

Non à la péréquation financière

Sur la base d'une proposition émanant de la section de Soleure et visant à créer une péréquation financière entre les sections, les délégués ont débattu de la collaboration entre sections, groupes spécialisés et Comité central, qu'ils préférèrent à l'instrument lourd que serait une péréquation financière institutionnalisée. Par 115 voix contre 22, ils ont donc rejeté la proposition soleuroise, dont la réalisation leur paraît difficile et qui, en outre, empiéterait sur la souveraineté des sections et des groupes spécialisés.

Règlement SIA concernant les prestations et les honoraires des urbanistes : approuvé

Après de multiples versions, ce règlement SIA 110 a finalement été approuvé dans sa forme définitive.

Il se distingue de son édition de 1966 sur un certain nombre de points :

- Le descriptif des prestations qui doit être donné pour chaque travail particulier d'aménagement revêt une importance fondamentale. Le nouveau RPH 110 n'est donc pas un guide pour prestations choisies de l'aménagement du territoire.
- Ce descriptif implique que des études préliminaires soient faites, grâce auxquelles on pourra, dans toute la mesure du possible, définir à l'avance les problèmes d'ordre matériel, financier et opérationnel, ainsi que les délais.
- Le barème des honoraires se fonde sur le temps employé, en tant que base, limite de crédit ou forfait.
- L'annexe du règlement contient les méthodes de calcul des honoraires pour les aménagements de localités et de quartiers. Compte tenu des conditions nouvelles, on a renoncé à imposer un schéma de procédure et on a préféré renvoyer à des conditions générales, qui modifient les valeurs calculées au moyen de la formule.

- Etant donné la simplification amenée dans la procédure de mise en vigueur de l'annexe, on arrivera à une certaine flexibilité. Expériences nouvelles ou adjonctions éventuelles pourront être intégrées dans les délais utiles et moyennant un travail raisonnable.
- Souhaitable, la publication d'un recueil des activités les plus diverses relevant de l'aménagement du territoire n'est pas encore chose faite. Elle permettrait notamment de mettre en évidence la diversité des tâches de l'urbaniste, appellerait des suggestions dans ce domaine et permettrait des comparaisons fort utiles. Le RPH 110 a été approuvé par 123 voix, avec 28 abstentions.

Pas de diminution du nombre des délégués

Différentes sections ayant proposé à maintes reprises que le nombre des délégués soit diminué, le Comité central a présenté une nouvelle clé de répartition aux termes de laquelle les délégués - actuellement 178 - ne seraient plus désormais que 112. Si l'assemblée de Berne a rejeté cette formule, elle a en revanche souhaité qu'un nombre donné de délégués - 180 par exemple - figure dans les statuts. La modification des statuts y afférente sera soumise à la prochaine assemblée des délégués.

Pas de discussion au contraire au sujet des deux délégués prévus pour chaque groupe spécialisé.

Nouveau règlement pour le groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII)

Le Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie désire se restructurer et développer ses activités, sur le plan régional surtout. S'il se veut plus attrayant pour les jeunes ingénieurs et souhaite accueillir des membres collectifs, il aimerait aussi que la SIA attire davantage d'ingénieurs mécaniciens et électriciens ou d'autres disciplines proches.

Le nouveau GII n'est pas à proprement parler un groupe spécialisé puisqu'il vise essentiellement à réunir les professionnels intéressés à l'ingénierie industrielle.

Le nouveau règlement présenté a été accepté sans opposition.

Normes SIA révisées

A la quasi-unanimité, l'assemblée des délégués a approuvé les normes suivantes :

- 180 «Protection thermique des bâtiments»
- 225 «Maçonnerie, prestations et fournitures»
- 238 «Isolation thermique dans les toits inclinés»
- 243 «Isolation thermique extérieure enduite»
- 279 «Isolants thermiques»
- 331 «Fenêtres»

Journées SIA 1989

La section genevoise s'est aimablement proposée pour l'organisation des journées SIA 1989. L'assemblée des délégués a

exprimé, par des applaudissements nourris, son acceptation et sa gratitude.

L'assemblée des délégués de Berne s'est terminée sur la présentation d'un montage audiovisuel «Das Bauen meistern», réalisé par le Groupe spécialisé de gestion dans la construction.

Office of the Future

Bienne, 27 octobre 1987

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la SIA, la Commission d'informatique de la SIA, présidée par M. Gabriel Minder, de Genève, a organisé à la Maison des Congrès de Bienne, bénéficiant d'une situation centrale et très bien équipée, une journée d'étude sur le thème «L'impact de l'informatique sur les bureaux d'architectes et d'ingénieurs».

Cette journée était complétée par une exposition d'affiches présentant de façon très claire les activités des groupes de travail «Transfert des données» (dirigé par D. Pfäffinger, Zurich) et «Gestion des bureaux et des projets» (C. Rosenthaler, Bâle). De plus, la maison Tricom a démontré les applications pratiques des équipements actuels, au moyen du réseau SWISSNET des PTT : dans le cadre du RNIS (Réseau numérique d'intégration de services), des images et des sons peuvent être transmis en temps réels sur n'importe quelle distance.

Le premier orateur, le professeur H. J. Mey, de l'Université de Berne, a mis en évidence les caractéristiques de la branche de la construction et leurs conséquences sur l'application de l'informatique. Il a insisté sur le fait que la condition *sine qua non* du succès de l'utilisation de l'informatique réside dans l'unification du format des données. Il a en outre souligné que ces procédés ne visent pas au premier chef une rationalisation, mais des améliorations qualitatives, notamment grâce à leur effet sur plusieurs niveaux de l'organisation verticale du travail.

M. Hans Browa (KITec, Bâle) a expliqué les interfaces entre l'homme et les techniques de l'information, de la communication et de l'organisation. Il a présenté le mécanisme de la communication, en rappelant le contexte de cette dernière, le choix judicieux des moyens d'information et de communication ainsi que le contrôle de leur efficacité. De plus, il a attiré l'attention sur le danger d'«embouteillage du flux innovateur» et sa conséquence sur les interfaces. Pour pallier ce risque, il est nécessaire de réaliser une meilleure collaboration au sein des équipes multidisciplinaires lors du développement et de l'introduction de nouveaux systèmes.

On accorde généralement une importance décisive au système expert dans le domaine de l'informatique.

MM. J. W. Schreggenberger et B. Kargl (Institut de planification de la construction, EPFZ) ont présenté une introduction élémentaire sur ce thème. Un système expert peut être considéré comme un «conseiller», un «assistant pour la solution des pro-

blèmes» ou un «amplificateur d'intelligence». Il fonctionne d'une façon qui l'apparente à l'homme, en ce sens qu'il intègre continuellement de nouvelles données et les conclusions auxquelles elles conduisent, emmagasinant des informations actualisées plutôt que des anciennes. Il peut aussi travailler en utilisant des connaissances incertaines (probabilités) ou des principes heuristiques (règles empiriques). La démonstration convaincante du fonctionnement d'un système expert a été effectuée par M. T. Tremp (centre de recherches BBC de Baden-Dätwil) à l'aide du système SENSURB. Il s'agit d'un auxiliaire servant à planifier l'alimentation en énergie d'immeubles d'habitation; l'ordinateur ne fournit pas une solution rigide, mais soumet à discussion plusieurs *propositions de solutions* en les justifiant.

La conclusion de la journée a été apportée par M. Hugo Thiemann, Dr h.c., de Vésenaz, sous le titre «Société industrielle en mutation – Avec ou sans les ingénieurs?». S'attachant aux grands problèmes de notre temps, l'orateur, qui est notamment membre du comité exécutif du Club de Rome, a abordé entre autres:

- la sauvegarde de la paix et la collaboration entre nations
- le développement du tiers monde
- l'éducation adaptative
- la protection et la gestion du monde physique
- la menace d'un déséquilibre croissant de l'économie mondiale.

Il en a dégagé une série de thèses, qui s'adressent aux ingénieurs (et aux architectes) en fonction des responsabilités qu'ils assument dans l'économie et dans la politique:

- une économie saine est la condition de la stabilité politique;
- des valeurs réelles ne sauraient être que le résultat d'un travail effectif;
- l'énorme prépondérance du secteur des services met en danger la prospérité;
- les investissements dans le domaine de la recherche et du développement sont encore insuffisants, ce qui accroît entre autres le pouvoir de l'Etat;
- l'esprit d'innovation et, par conséquent, le rôle de l'ingénieur et de l'architecte doivent être encore mieux encouragés;
- l'ordinateur contribue à améliorer l'efficacité dans nos domaines, portant ainsi nos espoirs d'un avenir meilleur.

Les textes des conférences données en partie en allemand et en partie en français sont rassemblés dans le volume D 019 de la série des Documentations SIA. Ils peuvent être commandés au prix de Fr. 28.- (membres SIA: Fr. 16.80) au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Commission des traductions de la SIA

Pour faire face à l'énorme volume de travail qui est le sien, la Commission des traductions en langue française souhaite s'assurer la collaboration d'architectes et d'ingénieurs qui disposeraient de temps et accepteraient de collaborer à cette tâche importante qu'est la rédaction en français des normes SIA.

Pour participer à ce travail, il n'est pas

nécessaire de connaître parfaitement l'allemand. Il est en revanche essentiel d'aimer rédiger en français et de le faire avec aisance.

Tous renseignements sur le mode de fonctionnement de la Commission des traductions, la rémunération, etc., peuvent être obtenus auprès de M. Caspar Reinhart, chef du Service technique SIA (tél. 01/2011570).

Nouveaux membres romands et tessinois

Depuis le mois de juin dernier, les sections romande et tessinoise de la SIA ont vu grossir leurs rangs de manière réjouissante, comme en témoignent les admissions suivantes:

Section de Fribourg

Berchier Gilbert, ing. forest., Fribourg; Gamboni Peter, arch., Villars-sur-Glâne; Jeger Peter, ing. méc., Muntelier; Poffet Philippe, ing. civil, Estavayer-le-Lac; Wilenegger Hans, ing. méc., Autigny.

Section de Genève

Beffa Robert Ferdinand, arch., Carouge; Bordier Dominique, ing. civil, Collonge-Bellerive; Collet Raymond-Alexandre, Dr chim./phys., Genève; Francesco Igor, arch., Genève; Galeras Antoine, arch., Genève; Lewerer Jean-Pierre, arch., Petit-Lancy; Morariu Dan, arch., Genève; Necker Théodore, arch., Genève; Ott Bernard, Dr ing. civil, Chêne-Bourg; Ponti Jérôme, ing. civil, Collonge-Bellerive; Rinaldi Daniel Vittorino, arch., Genève; Vuarraz Serge, arch., Genève; Vuille Sully-Paul, arch., Athenaz.

Section neuchâteloise

Bertschi Marc, arch., Neuchâtel; Jeanneret Alain, ing. civil, Neuchâtel; Lunke Claude, Dr chim./phys., Cortaillod.

Sezione Ticino

Barella Raoul Alain, ing. civile, Mesocco; Bonanomi Pietro, arch., Pregassona-Lugano; Disch Peter, arch., Novaggio; Fontana Ivan, arch., Claro; Guerra Cristina, arch., Sementina; Leuzinger Remo Armando, arch., Lugano; Malc Avram, ing. mecc., Zurich; Notari Renzo, arch., Mendrisio; Trümper Ivo, arch., Riva S. Vitale.

Section du Valais

Kämpfen Elmar, ing. civil, Ried-Brig; Ribordy Léonard, ing. civil, Saint-Maurice.

Section vaudoise (SVIA)

de Almeida Philippe, arch., Lausanne; Apisa Giuseppe, ing. civil, Yverdon; Bendo Sinclair, ing. él., Lausanne; Bianchi Roberto, ing. civil, Lausanne; Blanc Pierre, Dr géol./sc. nat., Le Mont; Boissonnard Robert, ing. civil, Grand-Lancy; Bourdeau Philippe Louis, Dr ing. civil, Renens; Buschor Dieter, ing. civil, Préverenges; Catella Edouard, arch., La Conversion; Chappuis Philippe, Dr ing. civil, Zurich; Chavan Jean, arch., F-Rouen; Dubach Rolf, ing. civil, Préverenges; Dupont Jean-François, Dr chim./phys., Pampigny; Favrat Daniel, Dr ing. méc., Epalinges; Fazan Olivier, arch., Givirins; Füllemann Alain, ing.

forest., Morrens; Haag Jakob Willi, ing. civil, Lausanne; Henry Pierre, prof., ing. méc., Cugy; Ionescu-Boeru Radu, ing. civil, Lausanne; Lehmann Jean-Jacques, g. rural/géom., Lausanne; Link Stéphane, arch., La Tour-de-Peilz; Loth Pierre, ing. méc., Lausanne; Magnin Jean-François, arch., Lausanne; Marrel Michel, géol./sc. nat., Unterehrendingen; Monnot Bertrand, ing. él., Lausanne; Moser Daniel, ing. civil, St-Légier; Nguyen Le Tuan, arch., Lausanne; Parriaux Aurèle, Dr géol./sc. nat., Bretigny; Pinatel Jean-Pierre, autres br., Bussigny; de Raemy Bruno, ing. civil, Lausanne; Ruetschi Marc, arch., Lausanne; Sadras Meir, arch., Lausanne; Sancha Jésus, ing. civil, Yverdon; Sautier Jean-Luc, g. rural/géom., Yvonand; Vienne Bernard, ing. civil, Goumoens-le-Jux; Zmijewski Janusz, ing. civil, Pully.

Décès du président de la commission des traductions en langue française

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, survenu la semaine de Noël, de notre collègue et ami Pierre Wildi, ingénieur civil, qui avait succédé à l'architecte genevois Claude Grosgrain à la présidence de la Commission SIA des traductions en langue française.

Nous rendrons hommage dans un prochain numéro à ce collègue dévoué et inlassable, dont le départ prématuré touche cruellement notre commission, déjà récemment éprouvée par le décès récent du professeur Derron. A M^{me} Wildi et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de la part profonde que nous prenons à ce deuil.

*Commission SIA
des traductions
en langue française*

Point final

Pourquoi un nouveau visage pour IAS? Certes pour rendre encore plus attrayante une revue dont s'élargit sans cesse le cercle de lecteurs (tirage contrôlé au 3 décembre 1987: 3471 exemplaires, contre 3055 exemplaires au 13 avril 1983, soit près de 3% de plus par an).

Surtout pour donner un cadre adéquat à nos efforts pour offrir une revue pluridisciplinaire – et tant pis pour les critiques chagrins qui voudraient n'y voir que leur domaine et le jargon délaissé! Notre revue ne s'adresse qu'à des lecteurs désireux de jeter un regard curieux par-dessus la clôture de leur jardin. Merci à tous ceux qui nous font part de leur plaisir à satisfaire cette curiosité!

*Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*